

Mobilisation nationale du social et du médico-social

Les deux organisations syndicales, CGT et Sud, appellent à un rassemblement le 4 avril de 12 h à 14 heures devant la préfecture



Mobilisation nationale du social et du médico-social

La CGT santé et action sociale et Sud santé sociaux communiquent

À l'image de la dégradation des conditions de vie et de travail qui impacte l'ensemble de la société, le secteur social et médico-social vit une crise sans précédent.

On décompte environ 50 000 postes vacants, une prévision de 150 000 départs à la retraite d'ici 2025, et une baisse du nombre d'étudiant-e-s, futur-e-s professionnel-le-s, inscrit-e-s dans les écoles de travail social !

En parallèle, les moyens alloués à la solidarité, les droits pour les personnes les plus précarisé-e-s se réduisent drastiquement. Une politique d'austérité est décrétée par le gouvernement. Nous condamnons les attaques récentes sur le droit au chômage avec France Travail, la loi Asile et Immigration qui va renforcer l'inégalité d'accès aux droits, ou l'inflation qui étouffe une grande partie de la population... La liste est longue !

Toutes les négociations dans nos conventions sont bloquées par les organisations patronales, soumises à la politique gouvernementale, qui refusent de mettre sur la table les indispensables augmentations de salaire. Le gouvernement a déjà instauré le salaire au mérite dans le public, veut l'étendre à l'ensemble de notre secteur et poursuit ses annonces de coupes budgétaires. Cela aura encore de graves répercussions sur nos moyens de fonctionnement et la possibilité de revaloriser nos salaires.

Dans nos métiers du soin et du lien, à prédominance féminine, les salaires à qualification égale sont en moyenne le 25 % moins élevés, au prétexte que les femmes auraient des « capacités innées et/ou naturelles » à exercer ces professions. Cette posture gouvernementale discriminatoire est inadmissible !

Nos revendications :

Des moyens à hauteur des besoins de la population et du fonctionnement de nos structures, pour améliorer nos conditions de travail d'accueil et d'accompagnement.

Des augmentations de salaire, des valeurs de point, des grilles indiciaires à minima à hauteur de l'inflation.

Des revalorisations significatives des grilles indiciaires et du point d'indice dans les 3 Fonctions publiques.

Le Ségur / CTI / Laforcade pour toutes et tous :

183 € nets par mois aux travailleurs et travailleuses toujours exclu-e-s !

Des moyens à la hauteur pour les étudiant-e-s en travail social, pour une formation de qualité et la fin de la précarité étudiante".